



Ecole Provinciale d'Administration

Gestion des ressources humaines

25 heures

- expliquer la structure actuelle de la fonction publique, les différents changements survenus depuis plusieurs années et le rôle joué par la GRH dans ces différents changements ;
- définir une compétence et déterminer les différents moyens pour implanter un système de gestion des compétences ;
- expliquer l'importance de développer une stratégie de communication (supports, communication inter/externe) ;
- expliquer les « origines » de la mise en place d'un système d'évaluation dans la fonction publique (RGB, Pacte) et les étapes pour la mise en place d'un processus d'évaluation ;
- identifier la place et le rôle de la formation dans les matières RH: analyser les besoins, de formation, plan de formation, ...;
- identifier le cadre légal en matière de charge psychosociale (loi sur le bien-être au travail): violence et harcèlement moral et sexuel au travail, stress, prévention et gestion des assuétudes.
- établir des liens entre les différentes matières RH: évaluation, formation, recrutement, intégration, description de fonctions, communication, motivation, égalité des chances, absentéisme ...;
- justifier l'importance du processus de transfert de compétences (fin de carrière, départ, mobilité, tutorat)